

EPREUVE CORRIGE ECONOMIE 2014

ENAM 2014 DARF B ECONOMIE

SUJET : l'aide publique au développement est elle toujours un avantage pour l'émergence d'un pays.

INTRODUCTION

Contexte

Le Cameroun a l'image de nombreux pays africains s'est fixé pour objectif principal de développement à long terme celui d'être « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » à l'horizon 2035. Un émergent est un pays en voie de développement qui présente les caractéristiques suivantes : un fort taux de croissance du produit intérieur brut (PIB), un niveau relativement élevé d'industrialisation et d'exportation de produits industriels, un fort d'ouverture sur l'extérieur et un marché intérieur en expansion. En raison de ces performances ce sont des pays dont le niveau de vie ainsi que les structures économiques convergent vers ceux des pays développés.

La réalisation de cet objectif nécessite donc de la part des pays candidats à l'émergence des investissements pour accélérer la croissance économique, développer le secteur industriel et améliorer le niveau de vie des citoyens. A côté des ressources de financement propres des états (ressources fiscales et non fiscales) et des IDE, ces derniers comptent également sur l'aide des pays amis connus sous le terme d'aide publique au développement (APD).

L'ADP consiste en une assistance sous forme d'apport financier matériel et humain, accordée par les pouvoirs publics d'un état donateur (généralement un pays riche) et destinée à améliorer le niveau de vie des populations ou à stimuler le développement économique d'un état bénéficiaire (généralement un pays pauvre). Elle comporte des dons et des prêts à des conditions particulièrement avantageuses et elle peut aussi prendre la forme d'une assistance technique.

Problématique : l'aide publique au développement peut elle, quelle soit sa forme et en toute circonstance, être un avantage pour l'émergence d'un pays ?

I- L'aide publique au développement : un avantage pour l'émergence des pays pauvres

NB : les candidats doivent montrer dans cette partie que les différentes parties que les différents types d'aide dont peuvent bénéficier les pays en quête d'émergence peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif.

A- Typologie de l'APD

NB : on attend du candidat qu'il maîtrise le concept de l'APD, ses sources et ses différentes formes.

1. Les sources de l'APD

L'aide bilatérale est celle qui est octroyée par un pays directement à un autre pays.

L'aide multilatérale est celle qui est octroyée par des institutions internationales dont les membres sont des gouvernements à un pays. Il s'agit généralement des banques multilatérales de développement (Banque Mondiale, Banque Africains de Développement, Banque Islamique de Développement) d'organismes des Nations Unies (PNUD, ONUDI, UNICEF, UNESCO...etc.) et de groupements régionaux ou de pays (Union Européenne, OCDE).

2. Les instruments de l'APD

L'APD peut être octroyée sous plusieurs formes.

Dans une première catégorisation on distingue l'APD sous forme de prêts ou de dons.

- Les prêts sont généralement assortis de conditions privilégiées (taux d'intérêt faible, maturités et diffères long, décaissements plus ou moins rapides, etc.)
- Les dons constituent des transferts sans contrepartie reçu par les pays bénéficiaires.

Une autre catégorisation permet de distinguer l'aide-projet (le montant reçu est destiné à financer un projet spécifique) de l'aide programme (l'aide est destinée à soutenir un ensemble de projets dans un secteur).

L'APD peut aussi prendre la forme suivante : coopération ou assistance technique, l'aide humanitaire (aide destinée à faire face à une crise non prévue due à une croissance naturelle, une guerre) et les remises de dette.

B- Les effets bénéfiques de l'APD

NB : on attend du candidat qu'il démontre les canaux par lequel l'APD peut favoriser l'émergence d'un pays.

1. l'APD peut stimuler la croissance économique des pays bénéficiaires

Si l'APD est suffisante et allouée vers les secteurs porteurs comme :

- ❖ les infrastructures ;
- ❖ le financement des entreprises ;
- ❖ le renforcement des compétences et du capital humain.

Elle peut stimuler l'industrialisation, les exportations des pays industrielles et la croissance économique.

2. l'APD peut réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations.

Si l'APD est affectée de manière prioritaire dans la lutte contre la pauvreté et notamment les domaines cibles par les OMD (éducation, sante, pauvreté, réduction des inégalités, emploi). Elle peut contribuer à améliorer le niveau de vie des populations.

II- Limites et mesures d'accompagnement

NB : dans cette deuxième partie, on attend du candidat qu'il montre que l'APD ne constitue pas automatiquement un avantage pour l'émergence des pays bénéficiaires et que les mesures d'accompagnement sont nécessaires pour qu'il en soit ainsi.

A- Les limites

NB : On attend du candidat qu'il démontre que l'APD n'engendre pas automatiquement ces effets bénéfiques en raison des limites qui peuvent être endogènes ou exogènes.

1- Les limites endogènes (internes aux pays récepteurs).

L'APD reçue peut être mal utilisée et engendre des effets pervers en raison des faiblesses du système de gouvernance publique dans les pays bénéficiaires. Dans ces conditions, l'APD peut engendrer : les détournements, la surfacturation, la multiplication des phases intermédiaires, le sur rendement, l'affectation de l'APD dans les secteurs non prioritaires et le développement de la mentalité d'assisté.

Toutes ces conséquences limitent l'efficacité de l'aide et peuvent affecter négativement le rythme de croissance du pays bénéficiaires.

2- Les limites exogènes (externes aux pays récepteurs)

Les priorités et politiques d'aide des pays et organismes donateurs peuvent également affecter négativement l'efficacité d'aide.

Les comportements des pays donateurs qui peuvent affecter négativement l'efficacité de l'aide sont les suivants :

- ❖ Les conditionnalités de l'aide pouvant empêcher les pays d'avoir une politique économique et une stratégie de développement propre ;
- ❖ L'interférence dans la définition des besoins ;
- ❖ L'aide liée, l'ingérence des politiques économiques ;
- ❖ Le problème de la coordination des interventions ;
- ❖ Les problèmes liés à la gestion des intérêts ;
- ❖ La soumission politique ;
- ❖ Le coût de l'aide, etc.

B- Les mesures d'accompagnement de l'APD

NB : on attend du candidat qu'il démontre que les pays bénéficiaires doivent mettre en œuvre un certain nombre de mesures pour que l'APD soit un avantage pour l'émergence économique.

Pour que l'APD puisse être un avantage pour l'émergence des pays en voie de développement, les mesures d'accompagnement suivantes sont nécessaires :

- ❖ Avoir une vision claire de ces objectifs de développement économique ;
- ❖ Allouer l'aide vers les secteurs porteurs de croissance (éducation, santé, financement des entreprises, amélioration du climat des affaires...)
- ❖ Améliorer la gestion de la gouvernance de l'aide ;
- ❖ Renforcer les capacités de négociation des experts nationaux en matière d'APD ;
- ❖ Définir les priorités de l'aide conjointement avec les pays donateurs ;
- ❖ Impliquer la société civile dans le suivi, la gestion et le contrôle de l'AOD ;
- ❖ Exiger les transferts des technologies dans les réalisations de l'aide.

III- Conclusion

L'APD octroyée par les pays ou les organismes internationaux peut si elle est bien utilisée par les pays bénéficiaires constituer un avantage pour l'émergence des pays en voie de développement. Elle peut notamment permettre de construire les infrastructures ; de développer le capital humain, de financer les entreprises dans les pays récepteurs posant ainsi les jalons d'une croissance économique future rapide et élevée.

Il existe cependant des risques que cette aide engendre des effets pervers pouvant affecter négativement la marche vers l'émergence si elle est mal utilisée, orientée vers des secteurs non prioritaires et si elle fait l'objet de conditionnalités trop fortes de la part des pays donateurs.

Les pays en quête d'émergence doivent intégrer le fait qu'aucun pays émergent n'a atteint ce statut en comptant uniquement sur l'APD mais bien sur des efforts propres.